

## BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

# PLAN D'ÉTUDES DU PILIER PHILOSOPHIE

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023

---

## PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Pouvez-vous être responsable d'une action, si vous n'aviez pas pu faire autrement ? Les Alpes sont-elles belles parce qu'on les apprécie, ou les apprécie-t-on parce qu'elles sont belles ? Un match de foot a des parties temporelles ; mais une table en a-t-elle aussi ? Qu'est-ce qu'une émotion collective ? Qu'est-ce qui distingue le fait que je lève mon bras du fait que mon bras se lève ? Vous auriez peut-être pu être le 45ème président des Etats-Unis, mais auriez-vous pu être Donald Trump ? Nos états mentaux sont-ils identiques à des processus cérébraux ?

La philosophie enseignée dans le Bachelor en lettres et sciences humaines traite de ces questions – et de bien d'autres ! – en mettant l'accent sur (i) la clarté dans la pensée et l'expression ; (ii) la rigueur dans le raisonnement ; (iii) l'intérêt pour les thèses adverses aux siennes et la capacité à les restituer d'une manière qui satisfasse l'adversaire ; (iv) l'intérêt pour l'histoire de la philosophie combiné au désir de contribuer au progrès de la philosophie contemporaine. Par sa taille, l'Institut de philosophie permet une grande proximité entre étudiant-e-s et professeur-e-s au sein d'une formation à la fois conviviale et exigeante.

## ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Philosophie peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est structuré en blocs, il ne contient pas de modules : cela signifie que les notes reçues aux différentes évaluations ne sont jamais compensables.

Le premier palier de 30 ECTS doit être validé en principe au plus tard à la fin du 3e semestre d'étude.

Les piliers secondaires et principaux proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Il n'y a pas de prérequis obligatoires ; cependant l'Institut de philosophie recommande :

- Le suivi de l'Atelier (1 et 2) et de Logique 1 en première année ;
- Le suivi de Logique 1 avant Logique 2 ;
- Le suivi d'Atelier 1 avant Atelier 2 ;
- Le suivi du premier séminaire après avoir validé Atelier 1.

Ces recommandations sont pédagogiques et non contraignantes.

Le **Bloc 1** est composé de deux, respectivement quatre et six, cours d'introduction à la philosophie. Chaque année, deux cours d'introduction à la philosophie avec des thématiques différentes sont proposés. Pour les étudiant-e-s qui doivent valider quatre ou six, il s'agira de suivre chaque année les nouveaux cours proposés jusqu'à en avoir validé le bon nombre.

Le **Bloc 2** se compose de deux, respectivement quatre et six, cours d'introduction à l'histoire de la philosophie. Chaque année, deux cours d'histoire de la philosophie avec des thématiques différentes sont proposés. Pour les étudiant-e-s qui doivent valider quatre ou six, il s'agira de suivre chaque année les nouveaux cours proposés jusqu'à en avoir validé le bon nombre.

Le **Bloc 3** se compose d'un, respectivement deux, enseignement(s) de logique. *Pour les étudiant-e-s en pilier minimal qui n'en valident qu'un il est recommandé, mais pas obligatoire, de suivre Logique 1 plutôt que Logique 2.*

Le **Bloc 4** se compose d'un atelier. *Il est recommandé, mais pas obligatoire, de le valider dès le premier semestre d'études.*

Le **Bloc 5** se compose de deux, respectivement trois et six, séminaires à choisir parmi l'offre du programme des cours.

Le **Bloc 6** se compose d'un, respectivement deux et trois, enseignement(s) optionnel(s) à choisir parmi l'offre du programme des cours, qui inclut en principe le latin fondamental, le grec fondamental et l'allemand scientifique. *Pour les étudiant-e-s en pilier principal, au moins deux des enseignements choisis doivent être dans la même langue.*

Le **Bloc 7** consiste en la rédaction du mémoire de Bachelor.

Le **Bloc 8** comprend des enseignements transversaux optionnels, à choisir dans la liste du programme des cours.

*Les étudiant-e-s ont l'obligation de valider chacune des catégories d'enseignement prévues au plan d'études. En cas d'échec ou d'abandon d'un enseignement, tous types confondus, elles/ils ont la possibilité d'en suivre un nouveau, pour chacune des catégories, à partir du semestre suivant, jusqu'à la réussite de l'enseignement en question, dans la limite du nombre maximal de semestres autorisés (10).*

## STRUCTURE DES ETUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Philosophie (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 1 : Philosophie (12 ECTS – 4 cours)	Bloc 1 : Philosophie (18 ECTS – 6 cours)	6 - 18
Bloc 2 : Histoire de la philosophie (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 2 : Histoire de la philosophie (12 ECTS – 4 cours)	Bloc 2 : Histoire de la philosophie (18 ECTS – 6 cours)	6 - 18
Bloc 3 : Logique (3 ECTS – 1 cours)	Bloc 3 : Logique (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 3 : Logique (6 ECTS – 2 cours)	3 - 6
Bloc 4 : Atelier	Bloc 4 : Atelier	Bloc 4 : Atelier	6
Bloc 5 : Séminaires (6 ECTS – 2 séminaires)	Bloc 5 : Séminaires (9 ECTS – 3 séminaires)	Bloc 5 : Séminaires (18 ECTS - 6 séminaires)	6 - 18
Bloc 6 : Compétences linguistiques (3 ECTS – 1 cours)	Bloc 6 : Compétences linguistiques (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 6 : Compétences linguistiques (9 ECTS – 3 cours)	3 - 9
	Bloc 7 : Mémoire de Bachelor	Bloc 7 : Mémoire de Bachelor	9
		Bloc 8 : Compétences transversales	6

### Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
  - expliquer les principales questions, théories et difficultés relatives aux thèmes majeurs de la philosophie contemporaine (éthique, métaphysique, épistémologie, philosophie de l'esprit, philosophie du langage, etc.) ;
  - expliquer les enjeux des principaux courants philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée, de l'Antiquité à nos jours ;
  - définir les notions fondamentales de la logique moderne (proposition, prémisses, argument, conclusion, quantificateur, opérateur logique, valeur de vérité, prédicat, relation, etc.) ;
2. Application des connaissances et de la compréhension :
  - résumer un texte philosophique écrit dans une langue vivante indispensable pour maîtriser les domaines étudiés ;
  - traduire un raisonnement complexe dans le langage de la logique des propositions ou des prédicats.
3. Capacité de former des jugements :
  - identifier la structure et les éléments pertinents d'un texte technique (qu'il soit philosophique ou non) ;
  - analyser un texte philosophique en mettant en avant la question posée, la thèse défendue, les arguments centraux, les objections et les exemples utilisés ;
  - évaluer la pertinence d'une théorie, en vérifiant la validité des arguments et l'acceptabilité des prémisses ;
  - identifier une ambiguïté ou un manque de justification dans un texte, un discours ou un propos ;
  - développer une réflexion rigoureuse qui repose sur des exemples intelligibles, des définitions claires et des raisonnements valides.
4. Savoir-faire en termes de communication :
  - présenter oralement le résultat de son travail de façon claire, vivante et structurée, en s'appuyant sur des supports visuels pertinents (logiciel de présentation, support papier, tableau, etc.) ;
  - présenter par écrit le résultat de son travail en alliant précision, clarté et respect des normes rédactionnelles ;
  - communiquer distinctement dans les langues vivantes indispensables pour maîtriser les domaines étudiés ;
  - formuler des hypothèses, des arguments, des objections et des exemples pertinents pour alimenter une discussion ou un débat.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
  - établir une recherche bibliographique pertinente pour étudier un sujet donné ;
  - utiliser les logiciels et les outils informatiques indispensables à son travail (traitement de texte, gestion des bibliographies, catalogues, bases de données) ;
  - respecter les échéances fixées pour la reddition des dossiers écrits ;
  - gérer efficacement son temps de travail en tenant compte de toutes les tâches exigées (examens, exposés, dossiers écrits, préparation des séances de séminaire).